

Utiliser Sillage | Paramédicaux

3 heures et 30 minutes

SILUTPAR



Objectifs pédagogiques

Niveau U2 Acquérir les fondamentaux

Elaborer un diagnostic dans son domaine de compétence

Organiser, planifier et tracer ses interventions de la prise en soin d'un ou plusieurs patients à l'aide du DPI Sillage



Public(s)

Kinésithérapeute - Ergothérapeute - Orthophoniste

Orthoptiste - Diététicien(ne) - Assistant(e) social(e)

Infirmier de consultation - Infirmier de Pratique Avancée



Pré-requis

Aucun



Modalités pédagogiques

Pratique intensive

Entraînement intensif



Moyens et supports pédagogiques

FORMATEUR

Consultant Progiciel Sillage



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur



Programme

Naviguer dans le Dossier Patient (module e-learning) Localiser un patient :

Rechercher un patient

Gérer les listes de patient

Alimenter, rédiger et produire des fiches et documents nécessaires à la tenue du dossier (rééducation, social, ...)

Suivre et tracer son activité à l'aide du plan de soins :

Prescrire des soins et surveillances et renseigner les fiches associées

Consigner les relevés de surveillances et valider les soins

Transmettre les informations aux autres professionnels en utilisant les transmissions ciblées (module e-learning)

Créer des documents et les partager par publipostage

Importer des documents

Accéder au DMP

Organiser et suivre son activité :

Planifier un rendez-vous et éditer la convocation

Reporter, replanifier, modifier et annuler un rendez-vous

Patient attendu, accueilli, non venu, rendez-vous honoré

Indisponibilités, réservations, impressions

Coder son activité et collaborer à la saisie des diagnostics

Faciliter son quotidien à l'aide du paramétrage utilisateur des rendez-vous (favoris diagnostics, favoris actes, ...)

Réagir en cas d'indisponibilité du DPI Sillage :

Procédure dégradée

Formation adaptée aux besoins de l'établissement :

Le contenu proposé par le SIB est adapté en fonction de besoins de l'établissement. Les règles d'usage et consignes propres à chaque établissement/service sont proposés par les référents de l'établissement, puis intégrés au programme de formation.

Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement.

